



Nombre de membres En exercice : 29 Présents : 20 Votants : 27	DCM 2023 - 121 date d'envoi de la convocation 27 juin 2023
--	--

L'an deux mille vingt-trois le trois juillet à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des vendangeurs, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François AUDRIN, maire,

Etaient présents :

M. JF. AUDRIN, **Maire**, PONS Maxime, EVOUNA NGUEMA Graziella, RUST Albert, CHOMEL Chantal, NICOLAS Pierre, ESTRADE Nathalie, HARDEMAN Ghislaine **adjoints**, PHILIPPOT Jacques, COEURVEILLE Marylène, SCHULIAR Christian, BLOND Laurent, MASSONNET Christian, SCHMITT Jérôme, FOULQUIER Audrey, GUILLET Marie, CHATELIN Matthieu, CAZILHAC Jean-Marc, BOUCHAMI Muriel ANGLES Thierry **Conseillers- ères**,

Absents-es et représentés-ées :

MAILLE Dany par Jean-François AUDRIN, ARTERO Sandrine par BOUCHAMI Muriel, CLAVERIE Marina par CAZILHAC Jean-Marc, MALDONADO Nicolas par BLOND Laurent, GIRAUDON Stéphane par SCHMITT Jérôme.

Absents excusés : Lucie DENJEAN (arrivée à 19 :20), VALETTE Martine, TESSIER Sandra.

CŒUR D'ORQUES CONCESSION D AMENAGEMENT AVEC LA SA3M :

AVENANT N° 3

Aux termes d'une concession d'aménagement en date du 8 mars 2017 et reçue en Préfecture le 8 mars 2017, passée en application des articles L.300 4 et L. 300-5 du code de l'urbanisme, la Commune de Saint-Georges d'Orques a confié à la Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (SA3M), l'aménagement de terrains d'une surface d'environ 8 500 m² situé au cœur de village, s'insérant entre le centre ancien, les secteurs résidentiels et la plaine viticole au sud.

La commercialisation lancée en 2017 a permis de retenir le promoteur Arcade pour la réalisation d'un programme de 83 logements dont 15 en accession locative (PSLA) et 35 logements locatifs sociaux. L'acte de vente a été signé en avril 2019. Les travaux de construction ont démarré mi 2019 pour une livraison prévue initialement début 2021 puis décalée à mi 2021.



Les travaux d'aménagement à réaliser aux abords de ce lot ont pu débuter au 4ème trimestre 2020 suivant la libération des emprises par le chantier de construction. Les travaux d'aménagement sont en cours d'achèvement. Les dernières plantations seront réalisées dans le courant du 4ème trimestre 2021 pour permettre la clôture des marchés en 2022.

La concession expirait initialement le 4 mars 2021. Toutefois, les parties ont entendu poursuivre leurs relations contractuelles. Il s'est ainsi effectué un renouvellement de contrat. Elles ont ainsi renoncé à la caducité.

Par avenant n° 1 approuvé en conseil municipal du 20 Décembre 2021, reçu en préfecture en date du 30 décembre 2021 la durée de la mission de la SA3M prévue initialement pour 4 années a été prolongée jusqu'à la fin de l'année 2022 pour permettre la clôture de l'opération.

Les derniers travaux (plantations du parking) s'étant achevés fin 2022, il convient de prolonger à nouveau la durée de la concession d'aménagement jusqu'à fin 2024 pour permettre la réalisation des opérations de clôture.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'autoriser la signature de cet avenant N° 3

L'assemblée délibérante autorise à l'unanimité, la signature de cet avenant n° 3



POUR EXTRAIT CONFORME

Maire,

Jean-François AUDRIN.

Transmis le :

Publié le :

Adopté à l'unanimité